

à vélo dans le Pays de Montbéliard ? des raisons d'espérer !

La lecture de ce bulletin vous permettra de constater que l'actualité vélo s'accélère dans le Pays de Montbéliard. Le vélo n'est plus seulement un sujet de discours, il devrait devenir l'objet de réalisations ambitieuses dans les mois et les années qui viennent.

Les travaux de la véloroute, pilotés par le Conseil Général, vont débiter cette année dans le Pays de Montbéliard. Le Conseil Général du Doubs devrait également réaliser en 2005 une piste cyclable le long de la RD 437 entre Audincourt et Beaulieu-Mandeure. Cette piste serait prolongée par la CAPM jusqu'à la gare d'Audincourt en empruntant le pont ferroviaire sur la RD 437.

La CAPM va éditer, au printemps, une carte des itinéraires cyclables. On lira, dans le bulletin, que cette démarche met en lumière le manque de continuité des aménagements. VéloCITÉ va s'appuyer sur ce document pour obtenir les travaux de continuité indispensables.

Enfin, PSA s'est engagé dans l'élaboration d'un plan de déplacements d'entreprise qui fait la part belle aux cyclistes. VéloCITÉ salue cette initiative (à laquelle elle est associée) : cela devrait permettre de réorienter davantage vers le vélo - moyen de déplacement urbain, la politique vélo de la CAPM qui est encore très (trop ?) axée sur le vélo - loisir.

De tout cela, nous vous tiendrons régulièrement informés au fil des mois... mais votre participation est indispensable : donnez votre avis, participez aux réunions et aux initiatives de l'association !

le Président, Thierry Poncin

mieux vous informer, mieux vous écouter.

Avec ce n°9, VéloCITÉ inaugure une formule allégée de son bulletin d'information : 2 pages au lieu de 4.

Ce format devrait nous permettre de vous informer plus régulièrement de l'activité de l'association et de l'actualité vélo du Pays de Montbéliard.

Il s'agit d'informations brèves que vous pourrez compléter en consultant le site Internet de l'association, en demandant communication des dossiers qui vous intéressent ou en participant aux réunions.

Nous attendons, en retour que vous nous fassiez davantage connaître votre avis, vos idées, vos critiques et vos propositions. C'est comme cela que nous ferons, ensemble, mieux progresser la pratique du vélo dans notre agglomération.

Alors à vos plumes... et n'oubliez pas de régler votre cotisation 2005 en utilisant le bulletin ci-joint !

Montbéliard : une vélostation à côté de la gare ?

Si vous avez lu attentivement Puissance 29 de janvier 2005, vous avez pu découvrir (page 6) qu'il existait un projet de création d'une « maison du vélo » au bord du canal, en face du port de

plaisance de Montbéliard (vers l'Intermarché). VéloCITÉ a réagi en adressant un courrier au président de la CAPM.

Depuis plusieurs années, nous demandons la création d'une « vélostation » (voir VéloCITÉ infos n° 5) à Montbéliard.

Mais cette vélostation doit être implantée à proximité immédiate de la gare et de l'office du tourisme pour servir aussi bien aux cyclistes urbains qu'aux cyclotouristes de passage.

VéloCITÉ demande à la CAPM de créer un groupe de travail sur le sujet et propose que ce groupe aille visiter la vélostation de Chambéry.

RD 437 : en 1996 les cyclistes ont été oubliés. VéloCITÉ propose de réparer cet oubli.

18 millions d'euros ! C'est ce qu'ont coûté les travaux d'aménagement de la RN 437 (devenue RD 437) entre Exincourt (Atlas) et Audincourt (Lapeyre). La déclaration d'utilité publique en 1996 avait totalement oublié les piétons et les cyclistes. Le remplacement des feux tricolores par des ronds points rend les traversées très dangereuses.

VéloCITÉ ne se résigne pas et demande que cet oubli soit réparé : 8 cyclistes du comité ont passé l'après-midi du 15

janvier sur place à repérer ce qui pourrait être fait. Les conclusions sont plutôt optimistes. Des aménagements devraient permettre de sécuriser la circulation des cyclistes le long de cette voie entre Audincourt et Sochaux. Par ailleurs le déplacement de la passerelle prévue par le Conseil Général et une limitation à un seul sens de la circulation automobile sous le pont au droit du Géant Casino pourrait permettre de sécuriser la traversée pour les cyclistes.

Des propositions détaillées ont été transmises au Conseil Général, à la CAPM et aux communes concernées. VéloCITÉ a demandé une réunion rapide de tous les partenaires concernés pour étudier ces propositions.

PDE (Plan de Déplacements d'Entreprise) de Peugeot Sochaux : L'entreprise attend les propositions de VéloCITÉ.

La direction du centre de production de Sochaux de PSA en s'engageant dans le PDE s'est donnée comme objectif de réduire l'usage de la voiture pour le déplacement de ses salariés en favorisant les autres modes de déplacement dont le vélo. C'est ainsi que seuls les cyclistes

auront le droit de circuler à l'intérieur du centre.

La direction de PSA a demandé à VéloCITÉ de faire des propositions d'aménagements cyclables. **C'est pourquoi nous invitons tous les cyclistes salariés chez Peugeot à participer à une réunion le 15 février prochain** (voir feuille jointe).

VéloCITÉ sera très attentive à ce que la sécurité des salariés cyclistes soit également assurée à l'extérieur du site par la mise en continuité du réseau cyclable de l'agglomération.

l'agenda :

Si vous souhaitez participer à l'une de ces réunions, vous êtes les bienvenus. Pour des questions pratiques, merci de nous prévenir (voir rubrique contacts).

8/02/05 - 10h - CAPM : réunion commission label PDU (aménagement cyclable des ponts entre Voujeaucourt et Bart, aménagement de la rue de Sochaux à Exincourt).

9/02/05 - 17h - CAPM : réunion de travail sur le plan des itinéraires cyclables de l'agglomération.

15/02/05 - 18h - salle Bauhin, 1, rue du Château à Montbéliard : réunion sur le PDE de PSA à Sochaux.

19/02/05 - 14h - (lieu à préciser) : repérage sur le terrain d'itinéraires cyclables dans le pays de Montbéliard.

23/02/05 - 14h - STA du dépt du Doubs, zone des Andanges à Bart : présentation du projet de piste cyclable le long de la RD 437 entre Audincourt et Beaulieu-Mandeure.

3/03/05 - 18h - salle Bauhin, 1, rue du Château à Montbéliard : réunion VéloCITÉ

30/03/05 - 18h - mairie de Montbéliard : groupe de travail municipal vélo

31/03/05 - 18h - salle Bauhin, 1, rue du Château à Montbéliard : réunion VéloCITÉ

patrimoine à préserver à Voujeaucourt.

La véloroute Nantes Budapest suivra les berges du Doubs ou du canal entre Besançon et Montbéliard. À Voujeaucourt elle empruntera le chemin de halage.

C'est à dire le chemin qu'empruntaient les chevaux puis les tracteurs pour tirer (haler) les péniches avant que celles-ci ne soient équipées de moteurs.

Mais la commune de Voujeaucourt abrite une particularité assez rare en matière de voies navigables : le canal traverse le Doubs, à niveau (*). Cette traversée est particulièrement périlleuse, surtout en périodes de hautes eaux, en raison du fort courant de travers qui pousse les bateaux vers le barrage situé en aval.

Ni les chevaux, ni les tracteurs n'auraient pu résister à une telle poussée. C'est pourquoi le pont qui franchit le Doubs pour assurer la continuité du chemin de halage avait été équipé d'une machine originale.

La péniche était amarrée à un chariot coulissant sur le parapet du pont à l'aide de roues et de galets. Le chariot compensait la force exercée par le courant sur la péniche et il ne restait plus aux chevaux ou au tracteur qu'à tirer le chariot pour faire avancer le bateau.

Cet équipement n'est plus utilisé aujourd'hui, mais il n'est pas trop détérioré.

VéloCITÉ a saisi l'Atelier du Patrimoine, la commune de Voujeaucourt et le conseil général du Doubs pour que ce patrimoine soit préservé et mis en valeur à l'occasion de la réalisation de la véloroute qui empruntera le pont en question.

(*) Contrairement à Feschés-le-Châtel et à Bermont où le canal traverse l'Allan et la Savouseuse grâce à un pont canal.

plan des itinéraires cyclables du Pays de Montbéliard : un outil pour progresser.

La CAPM a décidé de publier un plan des itinéraires cyclables de l'agglomération en juin 2005.

Au cours de l'été 2004, des étudiants ont consacré leur stage à recenser tous les aménagements cyclables du Pays de Montbéliard. Le résultat saute aux yeux : plein de petits tronçons éparpillés sur les 29 communes... mais bien peu d'itinéraires continus.

VéloCITÉ a malgré tout accepté de participer à ce projet.

Elle a proposé que les itinéraires soient classés par couleur en fonction de leur niveau de sécurité (rouge, bleu, vert,

comme les pistes de ski). Les passages dangereux seront signalés.

Un premier repérage sur le terrain (vallée du Gland) avec une personne de la CAPM a eu lieu le 18 décembre 2004. Un 2^{ème} repérage aura lieu le 19 février prochain.

Cela représente un travail important pour VéloCITÉ. Mais il est intéressant car il met en évidence les discontinuités des aménagements cyclables actuels et sera un moyen d'inciter fortement les élus à réaliser les aménagements nécessaires pour la continuité du réseau ainsi qu'à résorber les points dangereux.

Si vous êtes intéressé par le prochain repérage samedi 19 février à 14h, contactez-nous, on vous précisera le lieu de rendez-vous qui n'est pas encore fixé à ce jour !

Fête du vélo 2005 les 4 et 5 juin.

Depuis l'année 2000, VéloCITÉ a retenu le principe d'organiser une manifestation importante (avec un budget conséquent) les années paires et... de se reposer les années impaires. Enfin, se reposer, façon de parler, comme vous pouvez en juger à la lecture de ce bulletin.

Cependant, les années impaires, VéloCITÉ organise toujours un rassemblement de cyclistes pour revendiquer, inaugurer, découvrir le patrimoine... et aussi pour le plaisir de se retrouver ensemble !

Rien n'est encore arrêté pour 2005, sinon que la fête a toujours lieu le 1^{er} week-end de juin, soit le 4 et 5 juin. Alors si vous avez des idées originales pour la fête 2005, n'hésitez pas à nous en faire part !

cotisations 2005 :

individuelle : 5 €

de soutien : à partir de 15€

(à partir de 15€ un reçu est délivré qui permet une déduction fiscale de 60%, sous réserve de reconduction des dispositions fiscales antérieures)

contacts :

courrier : VéloCITÉ Pays de Montbéliard espace associatif, 1 rue du Château 25200 MONTBELIARD

courriel : montbeliard@fubicy.org

site Internet :

www.montbeliard@fubicy.org

tel président : 03 81 94 90 89

tel secrétaire : 03 81 90 01 34